

# UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES (TTF), CHICHE!



JACQUES COSSART \*

L'affaire est ancienne, il faut remonter loin, au moins à Aristote, pour mesurer comment sont décrits l'importance et les dangers de la monnaie. Le philosophe athénien a, nous disent les historiens, conduit tout au long de sa vie un enseignement qui a donné lieu, ultérieurement, à une publication qui reprenait l'appellation aristotélicienne elle-même de *Politiques*. Il n'est évidemment pas question d'étudier ici les cinq volumes traduits en français à partir d'une version latine de la fin du Moyen Âge; cependant, il est intéressant de citer la définition de la monnaie et de son utilité en même temps que la condamnation de l'usure qu'on y lit; « la monnaie a été inventée en vue de l'échange, tandis que l'intérêt multiplie la quantité de monnaie elle-même [qui ne doit pas] faire de petits ». Elles seront reprises tout au long de l'histoire; cette dernière expression sera utilisée par Keynes. Elle vise à condamner l'accumulation pour l'accumulation au travers de la monnaie. Au xvii<sup>e</sup> siècle Thomas Gresham, qui travailla notamment pour la reine d'Angleterre Élisabeth 1<sup>re</sup>, et connu pour une loi à qui il laissa son nom – la mauvaise monnaie chasse la bonne – fait adopter, en 1756, une taxe sur les fluctuations spéculatives de la livre. Près de 200 ans plus tard en 1936, Keynes, rappelant qu'il est largement admis que l'accès des casinos « doit être difficile et coûteux », estime nécessaire « la création d'une lourde taxe d'État frappant toutes les transactions

---

\* ÉCONOMISTE, MEMBRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'ATTAC.

[qui] se révélerait peut-être la plus salutaire des mesures permettant d'atténuer la prédominance de la spéculation sur l'entreprise »<sup>1</sup>. En 1972, James Tobin, qui recevra le prix de la Banque de Suède d'économie en 1981, estime, alors que le monde vient d'entrer dans l'ère des changes flottants, qu'il faut « jeter du sable dans les rouages » des changes entre monnaies. Il imagine une taxe modeste qui pourrait s'établir entre 0,05 % et 0,2 %. En 1997, au moment de la grave crise financière asiatique, en particulier en Thaïlande qui compta brutalement des millions de chômeurs supplémentaires, Ignacio Romanet lance en décembre dans *Le Monde diplomatique* un appel pour « désarmer les marchés ». Est alors créée une association, connue aujourd'hui sous l'acronyme Attac qui signifie désormais Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne ; à l'époque, elle a vu, en quelques semaines, affluer des milliers de personnes pour répondre à cet appel.

## Pourquoi taxer les transactions financières ?

8

Un groupe d'économistes, en France et à l'étranger, s'attelle au chantier et va produire dans la décennie qui va suivre de nombreux ouvrages, études et notes<sup>2</sup>.

L'idée lancée par James Tobin d'instituer une taxe sur les transactions de change reprenait le concept keynésien en l'amputant en partie ; il n'est plus question de « lourde taxe », ni de frapper « toutes les transactions ». Il n'est d'ailleurs pas tout à fait illégitime de se demander pourquoi, des décennies plus tard, c'est le nom de Tobin qui est retenu plutôt que celui de l'artisan, pas totalement écouté au demeurant, des Accords de Bretton Woods, pour évoquer l'éventualité d'une contribution exigée du secteur financier. Serait-ce, précisément, sa modestie qui séduit les décideurs ? Il faut toutefois souligner que, même sous l'appellation Tobin, une telle taxe ne rencontre pas un soutien unanime, c'est le moins qu'on puisse dire ; ainsi le président de l'établissement bancaire français Société générale, qui a joué d'une certaine notoriété lors des *Panama*

---

<sup>1</sup> John Maynard Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, éditions Payot, 1988, chapitre 12 n° V.

<sup>2</sup> Une excellente synthèse de ces études a été réalisée en 2008 par trois économistes de l'Institut autrichien de recherche économique (WIFO) ; on peut y accéder à l'adresse suivante : <[http://www.wifo.ac.at/jart/prj3/wifo/resources/person\\_dokument/person\\_dokument.jart?publikationsid=31819&mime\\_type=application/pdf](http://www.wifo.ac.at/jart/prj3/wifo/resources/person_dokument/person_dokument.jart?publikationsid=31819&mime_type=application/pdf)>.

## UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES (TTF), CHICHE !

*papers*, déclarait en octobre 2015 au quotidien français *Les Échos*, qu'il s'agissait d'« une taxe idéologique, qui serait un suicide pour le marché financier européen ».

C'est sans doute pourquoi tous les « décideurs » à travers le monde, ceux que les Anglo-Saxons désignent par l'appellation plus explicite *policy makers*, n'en veulent pas. On compte, parmi ces importants personnages, nombre de présidents de la République ou autres personnalités de même rang. Peu ou prou, au bout du compte et souvent par abandon de leur part, ils seront défaits dans leurs velléités de réformes ; seuls, finalement, décideront les propriétaires du capital<sup>3</sup>.

### Un peu d'histoire récente

On donnera un bel exemple de cette défaite de la pensée, et finalement de la démocratie, à propos du cheminement en France de cette taxe Tobin. Jacques Chirac, alors président de la République française, décide en octobre 2003 de la création d'un groupe de travail composé de plusieurs économistes dont il confie la présidence à l'inspecteur général des finances, Jean-Pierre Landau qui s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de talent et d'honnêteté. Pour attester de sa volonté d'une recherche ouverte, le président français avait demandé qu'un économiste d'Attac fasse partie de l'équipe à désigner. En mai 2004, le rapport intitulé *Les nouvelles contributions financières internationales*<sup>4</sup> est remis à Jacques Chirac. On y lit, entre autre, « cette approche [la lutte contre les inégalités et la pauvreté], dont les fondements philosophiques et moraux sont bien établis, est celle qui peut donner, à l'instauration d'une fiscalité internationale, sa plus grande légitimité ». Sur la base de ce rapport, le président de la République appelle les Nations unies en septembre 2004 « à considérer sérieusement la mise en place de financements innovants pour le développement ». L'Assemblée générale de l'ONU de juin 2005 accordera une large majorité aux propos de Jacques Chirac sur le sujet.

Malgré ce soutien et l'engagement du président de la République, que croyez-vous qu'il advint ? Rien.

---

<sup>3</sup> Lire « Les grandes gagnantes : les transnationales », *Les Possibles* n° 4, été 2014.

<sup>4</sup> *Les nouvelles contributions financières internationales*, La Documentation française, 2004.

## **Fiscalité et réchauffement climatique**

Pourtant, merveilleuse COP 21 oblige, on allait voir ce qu'on allait voir en décembre 2015 ; après les promesses du début de l'année, l'Union européenne n'allait pas barguigner et adopterait une fiscalité commune ; on évoquait le chiffre de 57 milliards d'euros qui frapperaient les transactions financières. Et puis après la défection de la Lettonie, ils ne furent plus que dix pays, à envisager d'envisager ! En juin 2016, l'été arrivant sur les pays européens, il est jugé opportun de... remettre une décision « avant l'août, foi d'animal », en fait non à septembre 2016... peut-être ! Et pourtant ! Une simple observation de l'évolution des volumes des transactions de change et ceux du commerce mondial devrait pouvoir conduire toute personne, même non spécialiste de ces questions, à remarquer des distorsions pour le moins étonnantes. En quinze ans, nous dit la Banque des règlements internationaux (BRI), les transactions quotidiennes de change ont été multipliées par 3,5 pour atteindre en 2013 plus de 5 300 milliards de dollars, soit près de deux millions de milliards de dollars pour l'année. Selon l'OMC c'est à peu près le même coefficient multiplicateur qui a été observé pour le commerce international sur ces quinze années pour atteindre en 2014, mais sur toute une année, quelque 19 000 milliards de dollars. Les seules transactions de changes s'élevaient alors à plus de cent fois le montant des transactions commerciales. Quand l'établissement de Bâle indique dans ses rapports qu'une part importante des transactions de change est de nature spéculative, il sait de quoi il parle !

10

### ***Comment les groupes de pression s'y prennent-ils ?***

Comment faire croire que les négociations avancent tout en les vidant de leur contenu pour garantir que, jamais, elles ne parviennent au but prétendu ?

– À quoi donc affecter les ressources collectées ? À 28, ou même à 10, les négociateurs sont assurés de n'avoir pas de réponse unanime à pareille question. Les uns veulent consacrer une part des recettes aux budgets nationaux. D'autres entendent répondre aux énormes besoins, parfaitement réels, de la lutte contre le réchauffement climatique. Sont évoquées encore des contributions pour le développement, tout aussi impécunieux. Cette incertitude est fort à propos pour espérer repousser *sine die* les négociations. En effet, indépendamment de toutes les autres questions pendantes,

## UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES (TTF), CHICHE !

aucun des négociateurs ne sera disposé à proposer un montant résultant de la répartition d'une somme inconnue.

– Quelle sera l'assiette de cet impôt ? C'est évidemment le cœur du sujet. C'est donc là que les opposants au projet « idéologique » mettent tout leur acharnement. Depuis qu'une telle taxe est évoquée, particulièrement depuis « la lourde taxe frappant toutes les transactions » de Keynes, son premier objet conceptuel est de frapper la spéculation qui, inéluctablement, conduit à de très graves crises. Il ne faudrait surtout pas, pour tous les *policy makers*, mettre les produits dérivés dans ce bain qui risque d'emporter un pan essentiel du système. Il s'agit en effet de ces merveilles de contrats qui ne portent pas sur les produits ou les services qui vont s'échanger dans le monde, simplement sur tout à fait autre chose (un taux d'intérêt, un cours, ou pourquoi pas, l'âge du capitaine du bateau quand il arrivera au port !) et dont la fluctuation du prix va être scrutée à la nanoseconde près ; rien n'est payé sur le champ mais – c'est là toute la beauté de l'artefact – à une date ultérieure fixée entre les parties. C'est précisément au cours de cette période que vont se déchaîner toutes les spéculations. Il n'en est rien, nous affirment leur suppôts, c'est ici, au contraire, que réside la splendeur du système de la fluidité des échanges, gage de l'efficacité libérale. Il ne faut pas, nous disent-ils, que le producteur de blé par exemple – que ne feraient-ils pas pour les paysans à travers le monde ? – soit hanté par le prix réel qu'il va obtenir au moment de sa récolte. Fort bien, le coup du fluidifiant ; cependant quand le maître mondial de cérémonie en matière de circulation de moyens de paiement, la BRI, nous indique que ces seuls fameux produits dérivés de gré à gré<sup>5</sup> ont représenté en 2014, un montant équivalent à celui de quelque dix fois le PIB mondial, on est en droit de craindre que ce lubrifiant ne tourne en tsunami ! À cet égard, il convient de remarquer que, malgré cette débauche, les liquidités qui comptent vraiment<sup>6</sup> ont baissé de près de 30 % du PIB mondial depuis 2009. On voit là que, dans le monde de l'argent, on ne badine pas.

– Quel taux appliquer ? Le projet initial de la Commission était d'établir une taxe de 0,1 % sur les échanges d'actions et d'obligations.

---

<sup>5</sup> OTC, *over the counter*, comme les dénomment les Anglo-Saxons qui, souvent, ont des expressions plus explicites.

<sup>6</sup> Il s'agit des liquidités universellement acceptées : les titres de quelques dizaines d'États, de leurs banques centrales et des grandes institutions internationales.

Il s'agissait donc de reprendre le pourcentage ayant fait la quasi-unanimité des auteurs évoqués plus haut. On aurait donc tout lieu de s'en réjouir. En effet si on retenait le chiffre moyen calculé dans l'étude du WIFO déjà signalée, une taxe de 0,1 % appliquée à l'ensemble des transactions financières en Europe, on parvenait à un revenu d'environ 400 milliards de dollars, en hypothèse moyenne ; un bon début. Ces sommes ayant été calculées en 2008 et estimées en proportion du PIB, on comprend que les montants obtenus aujourd'hui, après une augmentation de 23 % de ce PIB selon la Banque mondiale, seront appréciés environ d'autant. Mais, au fond, on voit bien que, depuis des années, toutes ces « propositions » ne sont que palinodies ; les gouvernements et la Commission européenne avancent des pourcentages et des chiffres de recettes qui ne sont guère destinées qu'à donner à croire que le dossier avance. En 2011, la Commission fournissait une estimation qui a été jugée chimérique ; ultérieurement est apparu le chiffre de 30 milliards d'euros, montant que « les gens sérieux » estiment encore irréaliste. En juillet 2016, les derniers calculs de la Commission européenne aboutissent à 22 milliards ; allez, encore un effort ! Quant aux produits dérivés, ils seraient taxés à 0,01 % !

12

### **À quoi sert la « science » économique ?**

En réalité, tout cela est un théâtre d'ombres dans lequel les maîtres du monde projettent aux spectateurs que nous sommes ce qu'ils souhaitent que nous voyions ; malheureusement, il n'y a aucune féerie dans ce spectacle.

Aussi, faut-il en venir, dans toute cette affaire, à la question qui prévaut sur toutes les autres : à quoi peut bien servir la discipline économique ? Pour la majeure partie de ceux qui prétendent savoir, il s'agit d'une science capable d'indiquer les faits, immuables biens entendus depuis la nuit des temps et en tout lieu ; comme l'est la vitesse de la lumière par exemple, encore que ! Bernard Maris brocardait « l'économiste qui toute sa vie [explique] magnifiquement le lendemain pourquoi il s'était trompé la veille ». La validation de ces observations est, en effet comme chacun sait, totalement indépendante de l'observateur et des conditions dans lesquelles il pratique ledit constat. Après tout, il en est aujourd'hui qui, en matière de science « dure », affirment que la terre, autour de laquelle tourne le soleil, est plate ! Pourquoi ne pas affirmer,

## UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES (TTF), CHICHE !

par exemple, que les inégalités sont indispensables à une bonne économie ?

Si elle était une technique propre à faire perdurer le plus longtemps possible les rentes de la propriété, en premier lieu celle du capital, alors les oukases néolibéraux pourraient être élevés au rang de science. Mais si l'économie est une « science » mise au point par l'homme et pour lui, alors la prétention néolibérale n'a rien à voir avec une démarche scientifique. Il existe au moins une raison à cela, mais elle est rédhitoire, nous sommes sur une planète finie or le capitalisme, en particulier financiarisé, est incompatible avec cette finitude. Il lui faut, par pulsion, accumuler sans fin. À propos de cette pulsion de mort inhérente au capitalisme, Keynes formulait il y a plus de soixante-dix ans, cette remarque « La même règle autodestructrice du calcul financier régit tous les aspects de l'existence. Nous détruisons la beauté des campagnes parce que les splendeurs de la nature, n'étant la propriété de personne, n'ont aucune valeur économique. Nous serions capables d'éteindre le soleil et les étoiles parce qu'ils ne rapportent aucun dividende ». En fait, c'est vraisemblablement l'inverse qui risque d'advenir ; l'humanité risque bien de disparaître avant le soleil !

13

### **La rente, trou noir de la science économique**

Est employée dans cet article la terminologie « propriétaires du capital », elle désigne essentiellement les vrais propriétaires des transnationales qui en bout de chaîne, comme on pourra le lire à partir de la note n° 3, ne sont guère plus d'une cinquantaine dans le monde. Néanmoins, ils savent se rémunérer. D'après le cabinet Henderson basé à Londres, les 1 200 plus importantes compagnies – qui, bien évidemment sont contrôlées par la cinquantaine d'entités qui vient d'être évoquée – ont distribué en 2015, 1 150 milliards de dollars de dividendes<sup>7</sup>, une fois et demie les sommes versées en 2010. On sait, à la lumière de très nombreuses études sur le sujet, que ces dividendes attribués, en bout de course, à des individus à très hauts revenus iront, pour la quasi-totalité, à la spéculation, alimentant ainsi le processus d'accumulation propre au capitalisme. Les sommes ainsi distribuées effectueront, spéculation oblige, un

---

<sup>7</sup> À titre de référence, on peut noter que les recettes de l'État, en France, seront en 2016 de l'ordre de 300 milliards de dollars.

nombre considérable d'allers et retours qui, n'apportant rien à l'économie réelle mais au contraire alimentant les crises, devraient être taxés par une TTF pour empêcher d'y avoir recours ou, pour le moins, entraver le processus. Il faut se souvenir que, si la durée moyenne de détention d'une action dans les pays de l'OCDE est passée de cinq ans dans les années 1980 à cinq mois aujourd'hui, ce cycle moyen ne s'applique guère qu'à un tiers de l'ensemble des actions. La majorité restante s'échangera par algorithmes interposés, entraînant une détention moyenne calculée en nanosecondes. Là encore, pas de TTF ! Pourtant, il y a pire. C'est la rente, c'est-à-dire pour Keynes, « l'état stationnaire », une sorte de coma éternel dont on ne sort que par la mort. Cette rente est captée au détriment des salaires et des profits. Pour ces derniers, on pourrait penser « après tout qu'ils se débrouillent entre eux ». Il est vrai qu'être rentier n'empêche pas d'être, en même temps, propriétaire du capital. Pourtant, il y a une différence de taille entre ces deux fléaux de l'humanité. Le dividende, davantage encore ce qu'il est devenu aujourd'hui, est souvent indu dans ses extravagances et peut même être considéré comme totalement immoral mais il entre dans le processus de production puisqu'il « rémunère » l'entrepreneur qui s'y est inscrit. Son montant sera le résultat d'un rapport de force entre les travailleurs et ceux qui exploitent leur travail. Les propagandistes des profits avancent l'argument que ces « rémunérations » seraient précurseurs de l'investissement, aussi, pas question de les réduire ou de les véritablement taxer ; ce serait là mettre toute l'économie en danger. Un ancien chancelier allemand, socialiste, a même inventé un « théorème », dit depuis, le théorème de Schmidt qui, toute honte bue, affirmait que « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain ». Aucune étude ne vient pourtant corroborer cette affirmation. En France, par exemple, dans les années 1980, les sommes consacrées aux dividendes représentaient la moitié de celles finançant l'investissement ; aujourd'hui ils sont 2,6 fois plus élevés. L'histoire regorge des injustices et monstruosité entrainées par cette lutte, encore appelée, ici et là, lutte des classes. La rente, elle, est prélevée sur le salaire et sur le dividende. Il s'agit d'une captation rendue possible parce que le rentier, celui que Keynes voulait « euthanasier », non pas tant comme individu mais comme détenteur d'un privilège sans fondement économique et exclusivement néfaste au fonctionnement de l'économie. Contre



## UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES (TTF), CHICHE !

ce privilège, ce n'est pas une TTF qu'il s'agit d'instaurer, c'est une interdiction pure et simple. Les occasions de rentes sont sans fin. La présence de sous-sols riches en réserves diverses (carbone fossile, multiples métaux, gaz divers, etc.) est le résultat de l'histoire géologique ; leur exploitation par le travail de l'homme ne saurait justifier une rente considérée comme une sorte de loyer à payer à celui à qui n'appartient pas ces terres, souvent accaparées de surcroît à la suite de guerres et rapines. La présence de superficies indispensables à l'équilibre environnemental mondial ne saurait justifier leur captation pour y cultiver de quoi fabriquer des agro-carburants dont le prix sera augmenté d'une rente, participant ainsi à la pauvreté de millions de familles paysannes. On voit ici apparaître le phénomène de rareté – fabriqué ou réel – ; par quel stratagème justifierait-il que les paysans soient privés de la culture de plantes vivrières pour permettre l'établissement de prix comportant cette rente dont pâtiront le paysannat, et la planète ? On voit bien là que seul l'établissement de biens publics, et de biens publics mondiaux (BPM)<sup>8</sup>, sera en mesure de faire face à ce terrible handicap, doublé d'une formidable injustice. On est bien au-delà de la nécessité de l'instauration d'une simple taxe.

15

### **La TTF devrait-elle abonder les sommes consacrées à l'aide au développement ?**

Dans tous les manuels d'économie il est dit qu'un impôt entraîne, en général, un double effet. D'une part il procure une ressource, d'autre part il est censé décourager ce que les économistes appellent les « externalités négatives » ou, à l'inverse, encourager celles qui sont jugées bénéfiques. Dès que les études évoquées plus haut ont été engagées par les diverses ONG européennes, s'est posée la question de la destination des sommes recueillies. Elles pourraient être importantes. Il n'est pas impossible que cette inscription de la TTF dans ce schéma théorique ait été quelque peu contre-productive. Elle devait avoir pour objet d'enrayer la spéculation financière, c'était le sable jeté dans les rouages annoncé par Tobin. Bien entendu, les ressources ainsi collectées devaient servir un intérêt général et n'être point stérilisées. Mais cette question de leur affectation,

---

<sup>8</sup> Lire dans le n° 5 de *Les Possibles*, « Les biens publics mondiaux, sauvetage du capitalisme ou révolution ? ».

parfois, a obscurci le débat : plutôt que la claire – voire la seule – revendication d’une taxe sur toutes les transactions financières, ses soutiens se sont laissés aller à des discussions d’autant plus longues qu’elles pouvaient prendre des allures byzantines. C’est ainsi que cet impôt devait servir, selon certains, à abonder l’aide publique au développement (APD). Cette revendication était d’autant plus compréhensible que l’APD des pays riches en faveur des pays pauvres est ridiculement faible. L’objectif espéré à la fin des années 1950 de 1 % du PIB des pays donateurs a finalement été fixé, après d’après discussions, à 0,7 %. Dans la réalité de la fin des années 2010, l’APD est inférieure à 0,3 % ! Il s’agit, tout additionné, de quelque 135 milliards de dollars, y compris par exemple les bourses attribuées pour des séjours étudiants en France. Pour mettre en perspective, on peut mentionner le montant des transferts de fonds par les migrants à destination de leur pays d’origine ; en 2015, ils étaient estimés par la Banque mondiale à 440 milliards de dollars pendant que les dépenses militaires mondiales, toujours selon la Banque, atteignaient plus de 1 800 milliards de dollars.

16

Pour apprécier ce que ces pourcentages signifient, il n’est pas inutile d’indiquer quelques repères supplémentaires. Le rapport sur le développement humain 2015 du PNUD mentionne que les pays à hauts revenus, calculés en parité de pouvoir d’achat, disposaient d’un PIB d’environ 80 000 milliards de dollars et comptaient 3,7 milliards d’habitants, tandis que les 1,2 milliard les plus pauvres vivaient dans des pays aux PIB d’à peine 3 200 milliards de dollars, tout juste 2,5 % ! Comment imaginer que ces peuples, rendus pauvres parmi les pauvres, puissent disposer par eux-mêmes des ressources qui leur seraient plus que nécessaires pour financer tous les biens et services publics dont ils ont besoin, souvent de manière vitale ? On comprend dès lors que bien des ONG réclament à cor et à cri que l’aide soit considérablement augmentée ; on ne peut que les approuver mais tel ne devrait pas être l’objet de la TTF. Il y faut une fiscalité mondiale qui devrait pouvoir se compter en milliards ; rappelons-nous que 1/1 000 seulement du PIB mondial procurerait des dizaines de milliards de dollars. À peine plus de 200 000 individus<sup>9</sup> disposent chacun au moins de 30 millions de dollars, mais ensemble, une fortune équivalente à près de 30 000 milliards de dollars, 13 % de la

---

<sup>9</sup> *Wealth-X and UBS world ultra wealth report 2014.*

## UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES (TTF), CHICHE !

richesse mondiale ; dans le même rapport, on lit que ces ultrariches représentent 0,004 % de la population adulte totale et que 66,3 % de cette même population détient 5,9 % de la richesse mondiale.

Midas est-il sorti de sa mythologie pour imposer sa folle soif de l'or, « cette relique barbare », à sept milliards d'êtres humains ? Pour mettre fin à cette folie suicidaire, il faut que les pouvoirs politiques cessent de se soumettre, de bon gré ou contraints. Seuls les citoyens sont en mesure de les y obliger.

### **Comment ne pas tomber dans ce piège grossier ?**

Sans doute en ne traitant pas ensemble et l'indispensable augmentation de l'APD et l'urgence à mettre fin à la spéculation financière. Quelques piécettes jetées aux pauvres ne suffiront pas ! Dans le cadre du rapport Landau déjà évoqué, Attac proposait précisément d'inscrire la TTF dans un contexte général de taxes globales. On pourra y lire, dans les pages 109 et suivantes, la justification de pareille exigence. On y affirmait notamment : « L'objectif d'un développement équilibré de la planète ne peut être atteint que si des biens publics tels que la santé, l'éducation et la sécurité font l'objet de politiques définies et financées à l'échelle internationale sur des ressources publiques telles que des taxes globales ». Une évaluation fournie en page 120 indiquait à l'époque qu'il était possible de compter, au-delà de la TTF, sur plus de 800 milliards de dollars. On y lisait aussi qu'il n'y avait pour ce faire ni obstacle technique ni empêchement conceptuel ; la décision d'instituer cette fameuse taxe en même temps qu'une fiscalité de nature internationale n'est que de nature politique. C'est dire si la tâche sera rude !

17

### **Utopie ou absolue nécessité ?**

À l'époque de ce rapport, les méfaits constatés n'avaient pas encore atteint les sommets paroxystiques d'aujourd'hui. En particulier, les dangers mortels pour l'humanité du dérèglement climatique étaient encore insuffisamment appréciés ; sur les cinq rapports d'évaluation du GIEC<sup>10</sup> existant aujourd'hui, seuls trois étaient parus, les climato-sceptiques tenaient encore le haut pavé.

---

<sup>10</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

On ne savait pas davantage que les engagements pris lors de la COP 21, fin décembre 2015, conduisaient à une augmentation moyenne de la température mondiale de... 3 °C, par rapport à l'ère préindustrielle, alors que de plus en plus de publications scientifiques établissent qu'il est indispensable de ne pas dépasser 1,5 °C ! Une étude publiée en janvier 2015 dans la revue *Nature* indiquait que parvenir à ce résultat indispensable exigeait de ne pas extraire une part importante des réserves prouvées, 1/3 du pétrole, 50 % pour le gaz et 80 % du charbon. Ne pas respecter cette ardente obligation entraînerait une émission de 2 900 GT de CO<sub>2</sub> alors qu'il ne faut pas en émettre plus du tiers pour ne pas dépasser les fameux 2 °C. La situation est aussi sombre pour la montée des océans<sup>11</sup>. On sait cependant que les mesures à prendre pour limiter le réchauffement climatique entraînent une dépense considérable, mais ce que font semblant d'oublier, ou de ne pas savoir, les propagandistes du laisser-faire, c'est celle à laquelle il faudra faire face si rien n'est fait. En 2006 le rapport Stern, du nom d'un ancien économiste en chef de la Banque mondiale, fixait le coût que le réchauffement climatique entraînerait : entre 5 % et 20 % du PIB mondial ! Si aucun modèle ne semble, depuis, avoir été en mesure de préciser cette fourchette, on sait qu'en dix ans les choses se sont fortement dégradées.

### **Serait-ce cette pulsion de mort ?**

On (toujours les mêmes, évidemment) vient nous dire qu'une TTF compromettrait notre économie. À ce niveau d'impéritie, on est en droit de se demander comment des membres de gouvernements et d'organisations internationales qui, eux aussi, auront à subir les graves conséquences de l'absence des mesures qu'ils ne prennent pas, peuvent se vautrer dans pareille apparente inconséquence.

Il y a 2 500 ans, Socrate, qui se référa lui aussi à Midas et à son vœu de vouloir changer tout ce qu'il touchait en or, avait déjà abondamment étudié la pulsion qui, en fait, visait l'anéantissement. Au xx<sup>e</sup> siècle, Sigmund Freud a largement étudié les pulsions constituant pour l'homme, selon lui, des poussées constantes ; il signalera, en particulier, les pulsions de vie et de mort. Bien que ne l'ayant jamais, semble-t-il, rencontré, John Maynard Keynes s'est, très tôt, attaché à étudier ce dilemme. En 1930 dans *Perspectives*

---

<sup>11</sup> Lire dans *Les Possibles* n° 10 « Vraiment avec l'environnement, on exagère ! ».

## UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES (TTF), CHICHE !

*économiques pour nos petits-enfants*, il avertissait avec une cruauté lucide « L'amour de l'argent comme objet de possession – distinct de l'amour de l'argent comme moyen de goûter aux plaisirs et aux réalités de la vie – sera reconnu pour ce qu'il est, une passion morbide, plutôt répugnante, une de ces inclinations à moitié criminelles, à moitié pathologiques, dont on confie le soin en frissonnant aux spécialistes des maladies mentales ». Trois ans plus tard, en 1933, dans une revue universitaire, il explicitera sous une forme qui pourra apparaître comme relevant davantage de l'économie, mais qui en réalité, fait partie du fondement de la pensée keynésienne, d'où vient cette « pulsion de mort » du capitalisme. Abordant, comme il le fera souvent à propos de ce système, la perversion à laquelle peut conduire le calcul comptable, il s'emporte, comme on l'a vu contre cette capacité à, si besoin, « éteindre le soleil ». En fait, si l'humanité continue sur la trajectoire évoquée plus haut, c'est l'inverse qui risque d'arriver. C'est bien la raison pour laquelle c'est ce système mortifère auquel il faut mettre fin. Au contraire de J.B. Say qui prétendait, un siècle plus tôt, que la monnaie n'était qu'un simple « voile » recouvrant les échanges, Keynes affirme au contraire que l'attrait, l'amour, de l'argent, de la monnaie, « agissant à travers la poursuite du profit » sera la cause de la violence sociale. Il inscrivait ainsi sa pensée dans la même lignée que celle de Marx que, pourtant, il n'appréciait pas parce qu'il « exalte le prolétariat grossier au-dessus des bourgeois et de l'intelligentsia » ; l'économiste génial était aussi un authentique intellectuel bourgeois très actif dans le célèbre cénacle *Bloomsbury Group* !

19

### **Impôt et lien social**

Au fond, toutes ces affaires d'impôt, quels qu'en soient le principe, le taux ou l'assiette, sont assez simples. Milton Friedman, réputé être le théoricien du monétarisme, à propos duquel il prétendait que le libéralisme obéissait à des lois de même nature que celles existant dans les sciences naturelles, a été autant économiste de talent qu'idéologue convaincu. Celui qui a « inventé » l'impôt négatif était un farouche adversaire de toute politique fiscale. Il fut l'inspirateur de la politique économique du dictateur Pinochet, conseiller du président Nixon et inspirateur de Ronald Reagan. Il ne cachait pas son aversion envers tout prélèvement d'État ; il affirmait d'ailleurs que le meilleur système pour sortir les gens de la pauvreté était le libéralisme ! La fiscalité était, pour lui, non

seulement totalement inefficace comme instrument économique mais encore s'inscrivait-elle comme une machine conçue contre la liberté. Il écrivait : « prélevé [l'impôt] en fonction d'une norme décidée par les détenteurs du pouvoir étatique, sans respect de la personnalité de chacun, l'impôt pénalise la prise de risque et est foncièrement esclavagiste, allant à l'encontre de son but recherché, bafouant les droits fondamentaux de l'être humain et la propriété de l'individu ».

La faveur actuelle que rencontre le « revenu d'existence », ou autre appellation, auprès des néolibéraux illustre parfaitement le fondement, pour eux, de pareil mécanisme. Supprimons le salaire minimum, les allocations diverses en particulier de chômage et remplaçons tout ce « fatras » par une allocation unique avec laquelle les pauvres devront se débrouiller.

Il n'y abjurait de richesse que celle qui est créée par l'entreprise ! Ainsi, les hôpitaux, les lycées, les bibliothèques, les musées, tout cela n'entraîne aucune richesse nouvelle, les salaires qui y sont versés sont une charge ! Il est en effet de notoriété publique que la baguette de pain achetée par l'instituteur ne joue absolument pas le même rôle économique que celle acquise par l'employé de banque ! L'OCDE nous indique qu'en 2014, les prélèvements opérés par les États au sein de cette organisation se sont élevés à près de 35 % de leur PIB. Allons-bon, voilà donc près de 14 000 milliards de dollars évaporés en 2014 ; comment voudrait-on que la pauvreté n'aille pas en augmentant ? Mais, une fois encore, les propriétaires du capital veillent au grain, l'impôt sur le bénéfice des sociétés ne compte que pour 2,88 % dans ces 35 %, alors que la part apportée par les taxes sur la consommation, pour l'essentiel la TVA, est de quelque 7 %. On sait, en outre, que les grandes entreprises sont, en moyenne et dans la pratique, très sensiblement moins imposées que les petites, voire pas du tout<sup>12</sup>. Que faut-il retenir au-delà de tous ces chiffres et pourcentages ? Très simplement que c'est sur les 99 % de la population, comme les dénomme Joseph Stiglitz<sup>13</sup>, que pèse l'essentiel de l'impôt. Il faut reconnaître qu'ils sont beaucoup plus nombreux que les 1 % ; que dire alors des 0,01 %<sup>14</sup> ?

20

<sup>12</sup> La compagnie Total n'a payé, en 2013, aucun impôt sur les sociétés en France alors que son bénéfice mondial déclaré a été de 8,4 milliards d'euros. Malgré la baisse par rapport à 2012 (12,4 milliards €), le dividende a été augmenté de 1,7 %.

<sup>13</sup> J.E. Stiglitz, *La grande fracture*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2015.

<sup>14</sup> Lire « Alors, ce machin ? », *Les Possibles* n° 9, printemps 2016.

## UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES (TTF), CHICHE !

La problématique du rejet de la TTF s'inscrit évidemment dans l'atteinte des objectifs que vise le néolibéralisme financiarisé à travers le monde : augmenter les revenus d'une infime fraction de la population mondiale.

La lecture de ces quelques lignes consacrées à l'espoir de voir établie une taxe sur les transactions financières, et ce pourquoi elle est indispensable à un monde moins dangereux, pourraient laisser craindre qu'il s'agit là d'un effort à la Sisyphe, lequel voyait chaque jour son travail de la veille réduit à néant. C'est oublier que Sisyphe, avant d'être condamné par les dieux, était parvenu à enchaîner le dieu de la mort dépêché pour le saisir. C'est oublier aussi que dans la mythologie, seule compte la force des dieux. Nous autres, mortels, disposons pourtant d'une puissance souvent sous-estimée et insuffisamment employée, c'est celle que détiennent, ensemble, tous les citoyens. Bien sûr, elle requiert la lumière de la connaissance et la force de l'unité. Si les puissants ont leurs milliards, nous disposons d'un atout qu'ils ne posséderont jamais : le nombre. D'ailleurs, il leur arrive de perdre, comme c'est en train de se passer, grâce exclusivement à la lutte citoyenne contre les paradis fiscaux, appendices ubuesques des transactions financières. Bien sûr, la victoire n'est jamais totale et souvent incertaine ! Pourtant, les propriétaires du capital ne disposent pas de dieux contre lesquels devait lutter Sisyphe. Mille désastres que l'humanité doit subir, souvent déclenchés par des hommes eux-mêmes, pourraient nous entraîner à renoncer. Comme ont dû y être attirés ceux qui combattaient le nazisme, au péril de leur vie. Mais il nous faut, avec Aragon, être certains que « Un jour pourtant un jour viendra couleur d'orange/Un jour de palme un jour de feuillages au front ».

21

### **Résumé :**

Depuis des siècles, la spéculation financière est condamnée en même temps que des sanctions sont, depuis Socrate, proposées pour lutter contre. La taxe sur les transactions financières (TTF), imaginée par plusieurs ONG, entre dans cette lignée. Elle s'est emparée, en l'améliorant sensiblement, de la taxe qu'avait imaginée James Tobin. Des centaines de pages d'études en démontrent la parfaite faisabilité. Dans le même temps, il est difficile de ne pas voir que la répétition des crises trouve sa source principale dans la surabondance des liquidités financières qui sert, avec efficacité, la spéculation. Cependant, les propriétaires du capital s'opposent avec la dernière énergie à cet impôt.

